



Chantier 1 : Éducation : qualité et équité
Revendications tirées du document du chantier 1¹

Afin que l'école québécoise soit le creuset d'une culture commune et un facteur de réduction des inégalités sociales et culturelles.

- Mettre fin au financement public des écoles privées à une date annoncée, tout en mettant en place les conditions nécessaires à une intégration harmonieuse au réseau public des écoles privées qui le désirent, dans le respect des personnels, afin que ces transformations s'opèrent de manière constructive.
- Donner à toutes les écoles les moyens pour offrir à *tous* les élèves qu'elles accueillent une variété suffisante de projets ou d'activités complémentaires aux programmes d'études dans le but de favoriser la construction d'un rapport positif des élèves à l'école.
- Dans le réseau public, supprimer les critères de sélection pour accéder aux programmes particuliers lorsqu'ils sont non spécifiques au programme choisi et les rendre gratuits.
- Revaloriser la formation générale à travers les disciplines scolaires constituées.

Pour les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou en difficulté d'apprentissage, étiquetés « HDAA »

- Maintenir les classes spéciales avec les ressources éducatives appropriées là où c'est nécessaire et en ouvrir de nouvelles quand le besoin se fait sentir.
- Dans les écoles des milieux défavorisés ou comptant davantage d'élèves en difficulté, ajouter des ressources financières et humaines, selon les besoins définis par l'école.
- Avec les intervenant-e-s du milieu, revoir la désignation « HDAA » et proposer une classification et une désignation plus pertinentes des élèves ayant des besoins particuliers.

Pour des populations scolaires ayant des besoins spécifiques

- Développer les classes d'accueil et les services à ces élèves dans le réseau francophone.

¹ Pour l'argumentaire de ces revendications, voir le document de base du chantier 1. Ce texte est rédigé en tenant compte des rectifications de l'orthographe adoptées par l'Académie française en 1990.

- Ouvrir un programme court de formation pour les intervenant-e-s en classes d'accueil.
- Améliorer le classement linguistique de ces élèves au préscolaire, au primaire et au secondaire.
- Offrir des ressources humaines compétentes et des activités d'accueil pour faciliter l'intégration des élèves des Premières Nations qui fréquentent les écoles publiques du Québec.

Pour la petite enfance

- Poursuivre le développement du réseau des Centres de la petite enfance (CPE), en favoriser l'accès en diminuant les frais exigés (particulièrement pour les familles à faible revenu) et maintenir une offre de qualité, notamment par de faibles ratios éducateur/enfants.
- Dans les zones défavorisées (régions et quartiers urbains) et/ou comptant une grande population allophone, où les parents pour diverses raisons, dont financières, n'envoient pas leurs enfants dans les CPE, développer les maternelles 4 ans et ce, avec les ressources compétentes et dans des locaux adéquats tant par leur aménagement intérieur que par leur situation dans l'école en tenant compte du développement moteur des enfants de 4 ans.

À propos de la formation professionnelle au secondaire

- Rendre la formation professionnelle au secondaire plus attrayante, plus valorisante et plus pertinente en multipliant les passerelles entre la formation générale et la formation professionnelle et en développant de nouveaux programmes de formation.

À propos du « virage technologique »

- Proposer une politique en matière de technologie pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage qui n'entre pas en concurrence avec les programmes gouvernementaux ou ceux des organisations communautaires de soutien aux apprentissages et qui répondent aux problèmes liés aux inégalités sociales.
- Consulter le corps enseignant et lui donner un réel pouvoir de décision plutôt que lui imposer du matériel technologique pour l'enseignement et l'apprentissage.
- Informer régulièrement le corps enseignant de toute étude pertinente sur les avancées technologiques dans le domaine de l'éducation, sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation des outils disponibles après une étude approfondie de la question.